

La coopération franco-canadienne

LA coopération entre la France et le Canada s'est enrichie dernièrement de quelques réalisations notables.

A la fin de septembre, dans de tristes circonstances, les premiers ministres du Canada et de la France ont eu l'occasion de se rencontrer en tête à tête. En effet, venu au Canada pour les obsèques de M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec, M. Couve de Murville avait, le 30 septembre, avec le premier ministre du Canada, un entretien particulier au cours duquel les deux hommes d'État se sont penchés sur la situation internationale et ont abordé dans un esprit de compréhension mutuelle les différentes questions affectant les relations bilatérales entre les deux pays.

Dans le domaine de l'énergie nucléaire, la coopération franco-canadienne est engagée depuis longtemps grâce aux excellents rapports qui ont existé pendant de nombreuses années entre scientifiques français et canadiens, spécialistes en la matière. Il n'est donc pas étonnant que les réalisations les plus importantes de la coopération franco-canadienne de ces derniers mois relèvent du domaine de l'énergie nucléaire.

Avec l'accord des Gouvernements canadien et français, la société de l'Énergie atomique du Canada Ltée (EACL) concluait, le 30 septembre, avec le Commissariat à l'Énergie atomique de France (CEA), un contrat de vente de plutonium d'une valeur estimée à un million et demi de dollars. En faisant état de cette vente, la première faite à la France par le Canada, le communiqué émis par l'EACL à cette occasion rappelait qu'elle constituait l'un des résultats les plus tangibles de la coopération grandissante manifestée depuis plusieurs années entre les agences atomiques des deux pays : des réunions annuelles entre des représentants de l'EACL et du CEA ont lieu alternativement en France et au Canada et des équipes d'experts sont échangées entre les deux pays pour étudier en détail les questions d'intérêt commun.

Une autre manifestation de la collaboration franco-canadienne dans le domaine particulier de l'énergie nucléaire s'est fait jour le 15 octobre par un nouvel accord conclu pour cinq ans entre l'EACL et le CEA destiné à étendre leur coopération dans les secteurs de la recherche, du développement et de l'information liés aux réacteurs de puissance modérée à l'eau lourde. Cet accord prévoit l'échange des informations techniques déjà connues ou qui le seront au cours des cinq prochaines années dans le cadre des programmes de l'EACL et du CEA. La collaboration s'étendra au développement des réacteurs de puissance de ce type entrepris par l'autre partie. Cet échange cependant ne comprend pas les plans détaillés des projets de centrales de puissance telles que Douglas Point, Pickering et Gentilly au Canada et El-4 en France. De plus, l'accord comprend l'échange d'informations de nature commerciale et un paiement par le CEA destiné à équilibrer la différence en valeur de l'échange initial de technologie.